

Discours de S.A.S. le Prince Souverain  
25ème Anniversaire de l'ACCOBAMS  
23 novembre 2021

Madame et Messieurs les Conseiller de Gouvernement-Ministre,  
Excellences,  
Monsieur le Président du Conseil National,  
Mesdames, Messieurs les Consuls,  
Mesdames les Secrétaires Exécutifs,  
Monsieur le Président du Comité Scientifique,  
Mesdames, Messieurs, les représentants des pays partie à l'Accord,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

Je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour célébrer le 25ème Anniversaire de la signature de l'Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente : l'ACCOBAMS, dont le Secrétariat est accueilli en Principauté depuis 1996.

L'ACCOBAMS est né dans le cadre de la Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices appartenant à la Faune Sauvage (CMS) pour répondre aux objectifs spécifiques de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer en matière de conservation des cétacés mais également aux menaces pesant sur ces espèces.

L'ACCOBAMS est aujourd'hui devenu un exemple d'une coopération régionale réussie, marqué par le fort esprit collaboratif de ses Etats Parties.

Vous le savez, les cétacés sont des espèces emblématiques de la biodiversité marine de notre région.

Or, ils font face à de nombreuses pressions dont certaines sont particulièrement visibles, lorsqu'il s'agit de collisions avec des navires, d'échouages massifs, de captures accidentelles, ou des déchets flottants ; d'autres sont moins perceptibles, mais tout aussi sérieusement impactantes, lorsqu'il s'agit de pollution chimique et biologique, de surpêche, de bruit sous-marin généré par les activités humaines en mer, et les activités non-encadrées d'observation de ces cétacés.

Aussi la communauté de l'ACCOBAMS s'est-elle toujours efforcée de trouver des solutions et des mesures d'atténuation aux menaces pesant sur ces majestueux mammifères.

Comme j'avais pu le souligner en 2016, à l'occasion de la célébration des 20 ans de cet Accord, l'ACCOBAMS a su se faire reconnaître par ses pairs,

être admis dans la cour des grands, et a su construire des outils pratiques et les diffuser.

A ce titre, de nombreuses actions de conservation ont fait la différence au cours de ces 25 ans dans la zone de l'ACCOBAMS.

Celles-ci visent notamment au renforcement des connaissances scientifiques sur la biodiversité marine, tant il est vrai que combler ces lacunes est une nécessité absolue puisque l'on ne peut bien protéger que ce que l'on connaît bien.

Ainsi, cette mission sans précédent de recensement des espèces de cétacés menée en 2018 et en 2019 grâce à l'ACCOBAMS Survey Initiative (ASI), dans toute l'aire géographique de l'Accord, a représenté une étape majeure et une avancée significative pour la connaissance scientifique sur la distribution et l'abondance des espèces.

Fidèles à mon engagement, mon Gouvernement et ma Fondation ont fortement soutenu et contribué à la réalisation de cette belle initiative.

Cette action, ainsi que les efforts menés régionalement depuis 25 ans par la communauté de l'ACCOBAMS, ont apporté un nouveau regard sur l'état de conservation des espèces de cétacés ainsi que sur l'état de l'environnement marin dans l'ensemble de la zone de l'Accord.

Cela a permis, entre autres, l'élaboration par Messieurs Giuseppe Notarbartolo di Sciara and Arda Tonay d'un nouvel ouvrage de référence intitulé : « *Conserving Whales, Dolphins and Porpoises in the Mediterranean Sea, Black Sea and adjacent areas, 2021 status report* ».

Il s'agit de la troisième évaluation de l'ACCOBAMS sur l'état de conservation des espèces de cétacés, face aux changements environnementaux, mais aussi aux conséquences de l'activité humaine, en lien avec leurs caractéristiques écologiques.

Les données obtenues grâce à l'ASI ont également contribué à la réévaluation du statut de conservation des espèces de cétacés résidentes dans la zone de l'ACCOBAMS au titre de la liste rouge de l'UICN.

Ces récentes réalisations sont autant d'étapes cruciales qui soutiennent et participent aux négociations et initiatives internationales en cours.

A titre d'exemple, ces résultats alimentent la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour les Sciences Océaniques au service du développement durable, portée par l'UNESCO au travers : « *the data we require for the science we need for the ocean we want* », notamment en aidant à trouver des solutions adaptées afin de faire face aux nombreuses pressions anthropiques qui s'intensifient de jour en jour.

Au-delà de ces efforts d'amélioration des connaissances, je tiens à rendre un hommage appuyé aux nombreux travaux menés par l'ACCOBAMS durant ce quart de siècle, ainsi que le profond engagement qui est le sien dans le dialogue avec les organisations compétentes pour la gestion des activités humaines impactant la vie des cétacés.

Ces efforts de collaboration s'inscrivent dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations Unies, en particulier l'Objectif 14, pour : « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. ».

Je suis par ailleurs persuadé que les travaux de l'ACCOBAMS contribueront également à la mise en œuvre du Plan d'Action pour une Méditerranée exemplaire d'ici 2030, récemment lancé lors du Congrès Mondial de la Nature qui s'est tenu, comme vous le savez, à Marseille en septembre dernier.

Enfin, il est indéniable que l'expérience et les connaissances acquises par la famille de l'ACCOBAMS ont aidé les Parties contractantes à la Convention sur la Diversité Biologique (CBD) dans la définition d'un cadre mondial ambitieux pour la biodiversité pour l'après 2020 et dont la récente déclaration de Kunming marque une étape importante dans le cadre de la COP 15.

Une action urgente et intégrée est espérée pour refléter la nécessaire prise en compte de la biodiversité dans tous les secteurs de l'économie mondiale.

En tout cas j'en suis persuadé dans cette salle, nous en sommes tous conscients, nous traversons désormais une période où l'urgence climatique et la crise de la biodiversité se font malheureusement de plus en plus pressantes. Des décisions fortes, engagées font et feront toute la différence pour l'avenir des mers et des océans, de la planète ainsi que pour le bien-être des générations à venir.

Il n'est plus possible d'ignorer les pressions que subissent les cétacés et de choisir l'inaction. Il n'est plus possible d'ignorer la valeur, inestimable, de ces mammifères marins et leur rôle dans la biodiversité marine.

L'ACCOBAMS accomplit un travail de mobilisation tout à fait remarquable avec ses Etats Parties, ses partenaires, les usagers de la mer et la société civile, pour lutter contre l'inertie.

Il faut impérativement que nous arrivions à nous mobiliser pour combattre le déclin de la biodiversité de notre planète, l'heure tourne.

C'est pourquoi nous comptons sur la force collective de la communauté de l'ACCOBAMS, et de ses partenaires, pour qu'à l'issue du prochain quart de

siècle, nos enfants et les jeunes d'aujourd'hui puissent nous être reconnaissants des efforts déployés au bénéfice de la vie marine, facteur-clé pour leur propre vie et celle de leurs futurs enfants.

Je vous félicite pour ces 25 années, d'efforts et d'engagement accomplis ainsi que pour la différence que vous avez su apporter dans la lutte pour la conservation des cétacés. Je sais pouvoir compter sur vous afin de maintenir ces efforts constants.

L'œuvre qui sera dévoilée par mes soins tout à l'heure et offerte par l'ACCOBAMS, comme vous l'avez mentionné Madame le Secrétaire Exécutif, s'intitule « Ainsi soit-il ». Elle symbolise cette force mobilisatrice puissante.

Aussi, je tiens à remercier Madame la Secrétaire Exécutif Madame Salvador pour la concrétisation de cette initiative et je félicite l'artiste Stéphanie Natera, qui l'a conçue, à partir de plastiques patiemment collectés depuis de longs mois.

A travers cette œuvre, elle a su donner un sens artistique à l'intérêt vital de préservation de la richesse marine et des cétacés, en nous plaçant face à la mer, face à la vie, face à notre futur.

Vous le savez, je l'ai souvent dit et je l'ai souvent cité : « toute puissance est faible à moins d'être unie ». Aussi, c'est ensemble que nous devons toujours agir pour la protection des cétacés.

Je vous souhaite un très joyeux anniversaire.

Je vous remercie.